



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE JEAN XXIII
AUX PRINCES DU LIECHTENSTEIN,
S.A.S. FRANÇOIS-JOSEPH II ET LA PRINCESSE GEORGINE***

Samedi 8 octobre 1960

Altesses Sérénissimes,

C'est avec joie que Nous accueillons aujourd'hui dans Notre maison Vos Altesses Sérénissimes, qui ont voulu Nous rendre visite au Vatican : attention dont Nous apprécions toute la délicatesse, aimant à y voir le témoignage des sentiments qui vous animent vis-à-vis de l'Église et de son Chef visible.

Il y a bien longtemps – depuis les lointaines années de Notre jeunesse – que Nous entendons parler de votre Principauté, en des termes toujours honorables pour elle et empreinte de respectueuse sympathie. Nous entendons vanter les beautés naturelles dont il a plu au Créateur de l'enrichir, ainsi que le caractère pacifique de ses habitants, attachés à leurs traditions de foi, de sérieux, de labeur tranquille et assidu. Par sa position privilégiée, le Liechtenstein peut se tenir en dehors des grandes compétitions politiques et économiques qui tiennent le monde entier dans un état de perpétuelle agitation et inquiétude, et il profite de cette heureuse disposition de la Providence pour travailler dans la concorde et dans la paix. Il donne ainsi à tous un précieux exemple de pratique sereine du devoir quotidien, et recueille les fruits de ses laborieuses et paisibles activités.

Plus digne de respect encore que ses vertus naturelles est, à Nos yeux, l'héritage de la foi catholique que professe, Nous le savons, la majeure partie des habitants de votre Principauté, et dont Vos Altesses Sérénissimes ont à cœur d'être les premières à donner l'exemple. Nous aimons à vous assurer que cette portion du grand troupeau confié à Nos soins – petite sans doute par l'étendue matérielle, mais non par la qualité – a sa part dans Notre affection et dans Notre prière. De grand cœur Nous invoquons sur elle, et en premier lieu sur les Personnes de Vos Altesses

Sérénissimes, l'abondance des divines faveurs, en gage desquelles Nous vous accordons paternellement, ainsi qu'à vos chers enfants, la Bénédiction Apostolique.

*AAS 52 (1960), p.828-829.

Discorsi, Messaggi, Colloqui del Santo Padre Giovanni XXIII, vol. II, p.501-502.

L'Osservatore Romano 9.10.1960, p.1.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française, n°43 p.2.
